

Constante progression des femmes

- 1791 L'Acte constitutionnel donne la qualité d'électeur à tous les propriétaires, sans distinction de sexe.
- 1849 Le droit de vote est retiré aux femmes pour corriger une anomalie historique.
- 1866 La déchéance légale des femmes dans le Code civil est confirmé. Les femmes mariées **ne peuvent être les gardiennes de leurs propres enfants**, se défendre ou intenter une action, ni recevoir un héritage. **Elles n'ont pas droit au salaire que peut leur procurer leur propre travail.**
- 1878 En éducation, les femmes ne touchent que 40% du salaire des hommes.
- 1908 La Congrégation Notre-Dame fonde le premier collège classique pour filles.
- 1918 Les femmes obtiennent le **droit de vote** aux élections fédérales.
- 1928 Cinq femmes font appel au Conseil privé de Londres qui, après quatre jours de délibération, décide que **l'appellation « personne » inclut également les femmes.**
- 1931 Les femmes mariées en emploi ont le droit légal de **toucher leur propre salaire.**
- 1936 Laure Gaudreault fonde l'Association des institutrices rurales.
- 1940 Les femmes obtiennent le **droit de vote** au niveau provincial.
- 1941 La guerre incite les gouvernements à faire appel aux femmes pour qu'elles viennent travailler en usine.
- 1942 Le Barreau accepte que les femmes pratique le droit.
- 1945 À la fin de la guerre, les gouvernements incite les femmes à retourner au foyer.
- 1951 L'enseignement ménager atteint un degré de développement sans précédent. Au Québec, on se pique d'offrir un **réseau complet d'enseignement spécifiquement féminin.**
- 1956 La Chambre des notaires acceptent que les femmes pratiquent le droit.
- 1961 Marie-Claire Kirkland devient la **première députée québécoise et la première à être ministre.**
- 1961 Les collèges classiques pour filles sont subventionnés alors que les collèges classiques des garçons l'étaient depuis 1922.
- 1961 Laure Gaudreault fonde l'A.R.E.Q.
- 1964 Le gouvernement provincial **met fin à l'incapacité juridique de la femme mariée.**
- 1971 Les femmes obtiennent le **droit d'occuper la fonction de jurée.**
- 1971 Le programme fédéral d'assurance-chômage accorde aux **travailleuses salariées admissibles, quinze semaines de prestations de maternité.**
- 1978 Le gouvernement du Québec institue un **congé de maternité de dix-huit semaines.**
- 1981 L'égalité entre les conjoints est reconnue. **Les femmes gardent dorénavant leur nom.**
- 1982 Bertha Wilson est la première femme à accéder à la Cour suprême du Canada.
- 1983 L'agression à caractère sexuel est désormais jugée en fonction de son aspect agression selon le Code criminel. Dorénavant, un conjoint pourra être inculpé d'agression sexuelle.
- 1987 Claire L'Heureux-Dubé est la première Québécoise nommée juge à la Cour suprême du Canada.
- 1995 La marche « Du pain et des roses » revendique l'amélioration de la condition économique des femmes.
- 1996 La loi sur **l'équité salariale est adoptée** par l'Assemblée nationale.
- 2000 Marche mondiale des femmes pour dénoncer la violence et la pauvreté.

2005 Marche mondiale des femmes pour l'**humanité** : égalité, liberté, solidarité, justice, paix.

Nous avons encore beaucoup de travail à accomplir dans l'avenir. Considéré comme l'une des terres les plus progressistes en matière de droits des femmes, le Québec a encore du chemin à faire dans les faits. Du point de vue économique, les femmes sont toujours désavantagées. Elles sont plus pauvres que les hommes; un salaire de 8% à 25%, selon les études. Chez les travailleurs au salaire minimum, 6 sur 10 sont des femmes. Et, plus de 50% de familles monoparentales, en majorité dirigées par des femmes, vivent de faibles revenus. Et, les femmes des Etats-Unis ont aussi leurs difficultés. Pour chaque dollar gagné par un homme, une Américaine ne touche encore que 77 cents. Et pire encore, elles attendent depuis 1923 que l'égalité des droits de l'homme et de la femme soit inscrite dans la Constitution de leur pays.

Pour ce qui est de l'hyper sexualisation, nous vivons un recul. La mode, la télé, le cinéma, la publicité proposent des modèles qui renvoient à l'archétype de la femme-objet dont nous croyions nous être libérées. Tout ceci pour vous dire qu'il est important de se tenir les coudes pour bâtir un monde où règneront égalité, liberté, justice et paix...

-Résumé de documents provenant du comité régional Condition des femmes.

-Extrait du dossier spécial de Châtelaine, mars 2008, « L'état des femmes dans le monde ».

Annette Racine, responsable du comité des femmes.